

Non au travail gratuit ! Non à la baisse de notre paie !

Arrêt chaleur !

Dans la nuit du dimanche 2 septembre, la température dans l'atelier « Ferrage », est brusquement montée lorsqu'une vingtaine d'ouvriers et ouvrières ont fait grève, avec le soutien de deux ouvriers grévistes délégués CGT du montage.

Pas touche à nos salaires !

Le chef du personnel qui regardait « tout pour être heureux » à la télévision a dû revenir à l'usine. Il était accompagné par trois délégués CFTC. **A croire qu'ils font du co-voiturage sur bla, bla, bla, bla, ...**

Ils sont venus écouter ce que la vingtaine de grévistes avait à dire tout haut ce que les salariés (ées) du VSD pensent :

1/ L'abus des heures de modulation et des jours de H- à répétition.

2/ Le non-respect de l'accord qui prévoit qu'au-delà de 14H00 de modulation de la 15^{ème} à la 21^{ème} soient payées (avec majoration et prime) ou mises dans le compteur individuel au choix du salarié(e).

3/ La perte de salaire avec le nouvel horaire (bien supérieure à l'annonce de la direction).

Dans le compteur de modulation collective, de la 15^{ème} à la 21^{ème} heure (page 6 du NEC) les heures sont payées en heures individuelles (pour les doubleurs la 3^{ème} H+ est payée en heures individuelles).

Pourquoi ce qui s'applique aux doubleurs ne l'est pas pour ceux du VSD ?

Alors quand la direction a répondu, que ceux qui ont un quota de 15H00, resteraient en modulation collective, cela n'a fait que mettre de l'huile sur le feu.

Mensonges à tous les étages !

Depuis la création du VSD, la communication de la direction est mensongère :

La paie annoncée pour les intérimaires n'est pas de 1800€ !

Avec le nouvel horaire du VSD notre perte de salaire est en réalité bien plus élevée que les 10% annoncés !

Et il faudrait croire la direction sur parole ?

Les grévistes donnent rendez-vous à leurs camarades de travail

Au Ferrage, les grévistes de dimanche dernier auxquels s'associe la CGT vous appellent à vous rassembler **ce samedi 8 septembre 2018** pendant la pause casse-croûte :

Au resto pousse du M33 à 19h45

Au resto pousse du M30 à 19h45

Pour les intérimaires, c'est l'occasion de vérifier s'ils ont eu les 25€ d'augmentation de salaire, ils peuvent amener leurs fiches de paie à partir de mars 2018 et donner aussi leur avis sur la situation.

« Proverbe du mois ! »

Ce n'est pas parce qu'on est intérimaire qu'on a que le droit de se taire !

Ce n'est pas parce qu'on est embauché qu'on a que le droit de tout accepter !

D'AUTRES SOURCES D'INQUIÉTUDES

L'inquiétude porte aussi sur le chômage qui se profile avec les travaux que prévoit la direction pour produire la 5008, travaux que la direction a utilisé comme justification de son nouvel accord.

Sauf que cet accord consiste en réalité à nous faire travailler plus en gagnant moins aujourd'hui et à se payer nous-mêmes les H- de demain.

Nous sommes allés en VSD pour gagner plus. Aujourd'hui, ce qui ne nous convient pas, c'est de faire autant d'heures qu'avec l'ancien horaire (avec les heures complémentaires) et d'y perdre, (même si l'ACCAC ralenti la chute du salaire pour l'instant).

A ces problèmes s'en ajoutent d'autres comme : le découpage de la pause casse-croûte etc...

La position CGT est claire

A la CGT nous sommes contre les compteurs de modulation et pour leur suppression.

Les heures supplémentaires que des salariés seraient amenés à faire, doivent leur être intégralement payées et majorées.

Si la direction nous met en H-, ce sont les conséquences de son organisation du travail et notre paie doit être complète !

Nous ne sommes ni responsables des ruptures d'approvisionnements ni des travaux que la direction veut faire réaliser.

Comme à Vesoul, la direction veut le beurre, l'argent du beurre, nous ne sommes pas d'accord !

TOUS ENSEMBLE !

Nous rappelons aux intérimaires que lors de la création du VSD (l'an dernier), la direction s'était engagée à vous payer 1800 euros nets **et elle n'a pas tenu son engagement.**

Aujourd'hui, des embauchés en CDI réagissent contre la baisse de la paie et puis que l'on soit intérimaires ou embauchés en CDI, nos salaires sont insuffisants. **C'est donc en défendant ensemble nos paies que nous serons plus efficaces !**

Rappelons qu'en faisant remplacer des grévistes du Ferrage par des intérimaires du Montage la semaine dernière, la direction ne fait pas que mentir aux intérimaires, **elle se met hors la loi, la loi lui interdit de faire remplacer des grévistes par des intérimaires !**

Notre intérêt est de rejoindre ceux qui protestent en arrêtant le travail pour la défense de nos intérêts communs, et, au minimum de ne pas se tirer une balle dans le pied en les remplaçant !

La CGT se joint aux grévistes de dimanche dernier qui proposent à leurs camarades de travail de se rassembler à 19 h 45, au casse-croûte, ce samedi 8 septembre pour discuter des suites à donner pour nos problèmes de paie !

Les rendez-vous dans les ateliers sont :

- ✓ **MONTAGE : 19H45 ÎLOT 4**
- ✓ **Ferrage M 30 : 19h45 RESTO**
POUCE
- ✓ **Ferrage M 33 : 19h45 RESTO**
POUCE